

PV du CA du jeudi 11 janvier 2018

Ouverture de la séance : 17h 55

➤ **Désignation du secrétaire de séance**

Mme GRANÇAMP

➤ **Vérification du quorum** 16/ 27 membres prévus (quorum atteint à 14 personnes)

➤ **Présentation de l'ordre du jour**

Pas de questions diverses mais s'ajouteront différentes conventions arrivées tardivement.

M.KABACOFF précise qu'il n'y aura pas de DBM car nous sommes encore sur l'exercice 2017.

➤ **Vote de l'ordre du jour :**

A voter : 0 contre 0 abstention 16 pour

I- Dispositif général

➤ **Approbation du PV du CA n°2 du lundi 28 novembre 2017**

Remarques : les délégués des parents d'élèves de la structure Clisthène demande à ce que soit notifié au PV du CA le rejet de Mme La Principale de mettre une question à l'ordre du jour.

Mme BERTHELIN propose donc qu'il soit rajouté sur le PV:

Mme BERTHELIN, Principale du collège Grand Parc explique que la demande concernant « un démenti des propos tenus à l'encontre de CLISTHENE devant les élèves pendant la période pré électorale de cette année », ne relevant pas de la compétence du conseil d'administration ne sera pas retenue à l'ordre du jour du CA du 28 novembre 2017.

A voter : 0 contre 0 abstention 16 pour

Arrivée de Mme BORGES : 17 membres

II – Questions pédagogiques et éducatives

- Demande de reconduction des 2 sections sportives :
- Natation

Il est à noter une baisse des effectifs. Question : comment attirer de nouveaux élèves ?

Reconduction : A voter 0 contre 0 abstention 17 pour

Convention : A voter 0 contre 0 abstention 17 pour

-Badminton

Il y a moins de recrutement et le plus souvent se sont des élèves du quartier et le niveau est moins performant.

Reconduction : A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

Convention : A voter 0 : contre 0 abstention 17 pour

Signature de conventions

- Avec l'association sportive

M.KABACOFF précise que cette aide financière nécessite une convention qui consiste à la mise à disposition de matériels, de temps administratif et surtout de mise à disposition du véhicule avec les frais de carburant à la charge de l'AS :

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

-Utilisation des équipements sportifs

Cette convention consiste à la mise à disposition de façon autonome des lieux sportifs : le dojo et le gymnase GP3 :

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

-Chante Ecole

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

-MC2A

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

- Avec le collectif de ressources culturelles Bordonor : projet entrée dans la danse

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

-Avec la compagnie Révolution

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

-Avec le CACIS

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

Mise à disposition des ressources numériques

Le rectorat octroie une enveloppe à hauteur de 1500 euros pour les 3 écoles du secteur : Montgolfier, Condorcet et Schweitzer. 500 euros par école

A voter : 0 contre 0 abstention 17 pour

Fin de séance à 18h 38

La Secrétaire de séance,

Mme GRANCAMP

La Présidente,

Mme BERTHELIN